

AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE MONTESSON

Elaboration du schéma de secteur

Notre site internet : www.qylb-montesson.asso.fr en parle

[Accueil](#)
[Contacts](#)

- [Brèves mars/sept 2001](#)
- [Brèves octobre 2001](#)
- [Brèves novembre 2001](#)

[Statuts](#)
[Objectifs et dossiers](#)

- [Objectifs de l'association](#)
- [Inondations](#)
- [Les bords de Seine et les inondations](#)
- [Circulation](#)
- [Les nuisances aériennes](#)
- [Les gens du voyage](#)
- [La comité de quartier](#)
- [RD121](#)
- [Sécurité](#)
- [POS](#)
- [Centre commercial](#)
- [Arbres](#)
- [Transports publics](#)
- [Réunions du bureau](#)
- [Membres du bureau](#)
- [Comités consultatifs](#)

[Jumelage](#)



Qualité de vie de la Borde

L'élaboration du schéma de secteur de la plaine de Montesson.

Concertation du public du 12 novembre au 14 décembre 2001

Notre association a fait des propositions au S.I.E.P.



Consultez notre site ou renseignez-vous auprès des membres du bureau.

Vous pouvez régler dès maintenant votre cotisation 2002

50 francs jusqu'au 31 décembre 2001

8€ à partir du 1er janvier 2002

Comité d'urbanisme le 18 décembre

Pour les prochains comités consultatifs

Extrait de nos propositions

Tracé de la RD 121 et de sa déviation.

La RD 121 assure, pour l'instant, deux fonctions, celle d'un axe de transit dont le trafic est en croissance constante, et celle de voie de desserte des riverains. Le cumul de ces deux fonctions étant devenu très difficile, on ne peut qu'approuver la décision prise de créer une déviation, de même que le choix de lui donner la forme d'un "boulevard urbain", et non d'une voie rapide.

Pour assurer ses multiples fonctions, ce boulevard doit avoir une largeur suffisante pour assurer :

- La circulation fluide sur un itinéraire de deux voies avec le minimum de traversées à niveaux,
- La desserte riveraine grâce à des contre-allées associées à des traversées fréquentes et si possible dénivelées
- Des marges d'isolement plantées, susceptibles d'amortir les nuisances phoniques par des dispositions adaptées (encaissement du trafic de transit, talus antibruit, etc), ceci tout en assurant un environnement paysager de qualité.

Le tracé du boulevard tel qu'il est présenté dans le SDBM page 153 enferme le parc urbain entre la Seine et trois voies rapides qui diffusent les nuisances phoniques sur la totalité du parc. Nous suggérons donc de reporter la liaison entre le futur boulevard urbain et la RD 121 en doublant l'autoroute A14 par la voie de raccordement. Ce doublage aurait pour mérite principal de cumuler les nuisances sur le même trajet, et donc d'épargner une partie du parc.

Il peut s'effectuer de deux manières, soit en reportant la déviation d'un seul côté de l'A 14 :

- Du côté du parc, elle servirait de desserte au parc et elle permettrait d'y pénétrer facilement
- Du côté opposé, la déviation desservirait les activités qui pourraient se développer le long de l'A14, soit en installant des voies à sens unique de chaque côté de l'A14, avec des franchissements fréquents, franchissements qui utiliseraient les voies existantes et éventuellement quelques voies complémentaires à créer.

Dans le schéma proposé le boulevard urbain devrait se prolonger jusqu'à la RD 311, si possible sous la même forme.

QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi 1901 agréée de Protection de l'Environnement

Agrément par arrêté n°98-079/duel, du 3 avril 1998

Siège social : 21, avenue Auber - 78360 MONTESSON

Bulletin d'adhésion

Nom: _____ Prénom : _____
Rue: _____ n° _____ 78360 Montesson
Téléphone : _____ Adresse internet : _____

Je verse pour ma cotisation 2002